



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Elisabeth STELLA ROUSSEAU — Sophrologue et naturopathe ayurvédique

www.elisabethstellarousseau.fr

Dernière mise à jour : 29/07/2026

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations proposées par la société It's time to be happy, représentée par Elisabeth STELLA ROUSSEAU (ci-après « la Prestataire ») à toute personne physique agissant en qualité de consommateur (ci-après « la Cliente » ou « le Client »), que la vente soit conclue au cabinet, à distance via le site www.elisabethstellarousseau.fr (ci-après « le Site »), par téléphone ou par courrier électronique.

Toute commande ou réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, dont la Cliente reconnaît avoir pris connaissance préalablement. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande. La Prestataire se réserve le droit de les modifier à tout moment ; les modifications ne s'appliquent pas aux commandes déjà conclues.

Article 2 — Identification de la Prestataire

- **Dénomination sociale** : It's time to be happy, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)
- **Représentée par** : Elisabeth STELLA ROUSSEAU, présidente
- **Siège social** : Kérizel, 56190 AMBON, France
- **SIRET** : 809 070 956 00028
- **RCS** : Vannes 809 070 956 — **Capital social** : 1 000 €
- **Téléphone** : 06 64 95 26 75
- **Email** : estellarousseau@gmail.com
- **TVA** : TVA non applicable, article 293 B du CGI

Article 3 — Prestations proposées

La Prestataire propose des accompagnements en sophrologie, conseil ayurvédique et gestion du stress, déclinés en trois familles de prestations :

- **Séances individuelles** : séances d'accompagnement d'une durée d'1h30, réalisées au cabinet ou en visioconférence.
- **Programmes en ligne** : programmes d'accompagnement à distance donnant accès à des contenus numériques (vidéos, audios, documents, conférences en direct, espace communautaire), tels que le « Cercle des Saisons », accessibles sous forme d'achat ponctuel ou d'abonnement.
- **Séjours et retraites** : séjours de ressourcement en groupe, à dates déterminées, comprenant selon le programme des activités (yoga doux, marches, ateliers, cuisine saine, sauna, visites) et, le cas échéant, l'hébergement et la restauration.

Le contenu détaillé, la durée, les dates et le prix de chaque prestation sont précisés sur le Site ou sur le descriptif communiqué à la Cliente avant toute commande.

Prestations exclues du champ des présentes CGV. Les ateliers et cours collectifs présentés sur le Site (notamment les ateliers de cuisine ayurvédique et les séances de marche afghane) ne sont pas vendus par la Prestataire : ils sont organisés et facturés par l'association **Moments Ressources**, entité juridiquement distincte. Les inscriptions à ces activités sont régies exclusivement par les règlements intérieurs propres à l'association, communiqués lors de l'inscription, qui fixent notamment leurs modalités de paiement et leurs délais d'annulation. Les présentes CGV ne leur sont pas applicables.

Article 4 — Avertissement : nature des prestations

Les prestations de sophrologie, de conseil ayurvédique et d'accompagnement au bien-être proposées par la Prestataire ne constituent en aucun cas des actes médicaux, paramédicaux ou psychothérapeutiques. Elles ne remplacent pas une consultation, un diagnostic, un traitement médical ou un suivi psychologique.

La Cliente s'engage à ne jamais interrompre ou modifier un traitement médical en cours sans l'avis de son médecin. En cas de doute sur son état de santé, la Cliente est invitée à consulter un professionnel de santé. La Prestataire se réserve le droit de réorienter la Cliente vers un professionnel de santé si sa situation le nécessite.

Article 5 — Prix

Les prix sont indiqués en euros. TVA non applicable, article 293 B du CGI. Ils ne comprennent pas, sauf mention contraire, les frais de transport pour se rendre au cabinet ou sur le lieu d'un séjour, ni les éventuelles prestations optionnelles.

La Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande. Pour les abonnements, le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la souscription ou du renouvellement ; une évolution tarifaire ne s'applique jamais à une période d'abonnement déjà payée.

Article 6 — Commande et réservation

Les séances individuelles et appels découverte se réservent en ligne via la plateforme de prise de rendez-vous (Calendly), par téléphone ou par email. Les programmes en ligne s'achètent via le Site. Les séjours se réservent via le formulaire d'inscription accessible depuis le Site.

La vente est réputée conclue à la date de confirmation de la commande par la Prestataire (email de confirmation) et, le cas échéant, à l'encaissement du paiement ou de l'acompte. La Prestataire se réserve le droit de refuser une commande pour tout motif légitime, notamment en cas de litige antérieur ou d'inadéquation manifeste de la prestation aux besoins exprimés.

Séjours : la réservation d'un séjour devient définitive à réception d'un acompte de 30 % du prix total. Le solde est exigible au plus tard quinze (15) jours avant le début du séjour, selon l'échéancier prévu à l'article 7. Les places étant limitées, les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception des acomptes.

Article 7 — Modalités de paiement

Le paiement s'effectue, au choix de la Cliente : par carte bancaire en ligne, par virement bancaire, par chèque (à l'ordre de It's time to be happy), par PayPal, ou en espèces (dans la limite légale de 1 000 € applicable aux paiements entre un particulier et un professionnel).

Paiement échelonné des séjours. Pour les séjours, un règlement en trois fois sans frais est proposé : un acompte de 30 % à l'inscription, une deuxième échéance de 35 % quarante-cinq (45) jours avant le début du séjour, et le solde au plus tard quinze (15) jours avant le début du séjour. Pour toute inscription intervenant moins de quarante-cinq (45) jours avant le séjour, le règlement s'effectue en deux fois : acompte de 30 % à l'inscription, solde au plus tard quinze (15) jours avant le séjour. Pour toute inscription intervenant moins de quinze (15) jours avant le séjour, le prix est réglé en totalité à l'inscription. Un échelonnement adapté peut également être convenu d'un commun accord pour les programmes en ligne.

Le paiement échelonné constitue une facilité de paiement et non un abonnement : la totalité du prix reste due même en cas d'abandon en cours de prestation, sauf application du droit de rétractation ou des conditions d'annulation prévues aux articles 8 et 9. Le défaut de paiement d'une échéance rend le solde immédiatement exigible et peut entraîner, pour un séjour, la libération de la place après mise en demeure restée sans effet, les sommes déjà versées restant acquises dans les conditions de l'article 9.2.

Tout retard de paiement pourra entraîner la suspension de l'accès aux prestations jusqu'à régularisation, après notification à la Cliente.

Article 8 — Droit de rétractation (ventes à distance)

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, la Cliente qui conclut un contrat à distance dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision, en adressant à la Prestataire le formulaire figurant en annexe ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté (email ou courrier). Le remboursement intervient dans les quatorze (14) jours suivant la notification, par le même moyen de paiement que celui utilisé.

Ce droit s'exerce toutefois avec les particularités suivantes :

- **Séances individuelles et prestations de services** : si la Cliente demande expressément que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation (par exemple une séance fixée dans les 14 jours), elle peut se rétracter jusqu'à l'exécution complète, mais devra payer le prix correspondant au service déjà fourni. Le droit de rétractation ne peut plus être exercé pour une prestation entièrement exécutée avec son accord exprès et renoncement.
- **Contenus numériques (programmes en ligne)** : conformément à l'article L221-28, 13° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contenus numériques fournis immédiatement, dès lors que la Cliente a expressément consenti à l'accès immédiat et renoncé à son droit de rétractation. Ce consentement est recueilli au moment de la commande. À défaut d'accès immédiat, le délai de 14 jours s'applique.
- **Séjours et retraites à date déterminée** : conformément à l'article L221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de restauration et d'activités de loisirs devant être fournies à une date ou une période déterminée. Les conditions d'annulation de l'article 9 s'appliquent alors.

Article 9 — Annulation, report et absence

9.1 Séances individuelles. Toute séance peut être annulée ou reportée sans frais jusqu'à quarante-huit (48) heures avant l'horaire prévu. Au-delà de ce délai, ou en cas d'absence non signalée, la séance est facturée à 50 % de son prix, sauf cas de force majeure ou motif légitime dûment justifié (maladie, urgence familiale).

9.2 Séjours et retraites. En cas d'annulation par la Cliente, les frais suivants s'appliquent, calculés sur le prix total du séjour :

- Plus de soixante (60) jours avant le début du séjour : remboursement intégral des sommes versées.
- Entre soixante (60) et trente (30) jours : 30 % du prix total dû.
- Entre trente (30) et quinze (15) jours : 50 % du prix total dû.
- Moins de quinze (15) jours ou non-présentation : 100 % du prix total dû.

La Cliente peut proposer une personne remplaçante, sous réserve de l'accord de la Prestataire ; dans ce cas, aucun frais d'annulation n'est appliqué.

9.3 Empêchement majeur justifié. Par exception au barème ci-dessus, aucun frais d'annulation forfaitaire n'est appliqué lorsque l'annulation résulte de l'un des événements suivants, survenu après l'inscription et rendant la participation impossible :

- accident ou hospitalisation de la Cliente ;
- maladie de la Cliente attestée par un certificat médical constatant l'inaptitude à participer au séjour ;
- décès d'un proche : conjoint, partenaire de PACS, concubin, ascendant, descendant, frère ou sœur ;
- accident, hospitalisation ou maladie grave de l'une de ces mêmes personnes, nécessitant la présence de la Cliente à ses côtés.

Le justificatif correspondant (certificat médical, bulletin d'hospitalisation, acte de décès) doit être adressé à la Prestataire dans les quinze (15) jours suivant l'annulation. Les sommes versées sont alors remboursées à la Cliente, déduction faite des seuls frais déjà engagés par la Prestataire auprès de ses propres prestataires

et non récupérables (hébergement, restauration, intervenants). Sur demande de la Cliente, ces sommes peuvent être conservées sans aucune déduction sous forme d'avoir valable douze (12) mois sur un séjour ultérieur.

9.4 Assurance annulation. Les situations visées à l'article 9.3, ainsi que d'autres motifs d'empêchement (perte d'emploi, sinistre au domicile, convocation administrative ou judiciaire, refus de congés), relèvent généralement des garanties d'une assurance annulation. Il est vivement recommandé à la Cliente d'en souscrire une, l'assurance permettant une indemnisation plus large et plus rapide que le dispositif prévu par les présentes CGV. Certaines cartes bancaires, notamment les gammes supérieures, incluent une telle garantie lorsque le séjour a été intégralement réglé avec la carte : la Cliente est invitée à vérifier auprès de sa banque, avant le paiement, l'étendue et les conditions des garanties attachées à sa carte.

La Prestataire ne commercialise ni ne distribue aucun contrat d'assurance. La Prestataire n'intervient ni dans le choix du contrat ou des garanties, ni dans sa souscription, ni dans la déclaration ou la gestion d'un éventuel sinistre, et ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Il appartient à la Cliente de vérifier auprès de l'assureur l'étendue exacte des garanties, les exclusions et les délais de déclaration applicables. Lorsqu'une assurance prend en charge tout ou partie des sommes dues, l'indemnisation prévue à l'article 9.3 ne se cumule pas avec cette prise en charge.

9.5 Annulation par la Prestataire. La Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation en cas de force majeure, de maladie ou de nombre insuffisant de participantes au séjour. La Cliente en est informée dans les meilleurs délais et peut choisir entre le report sur une autre date ou le remboursement intégral des sommes versées, à l'exclusion de toute autre indemnité (notamment frais de transport engagés par la Cliente, qu'il lui est conseillé de réserver en formule modifiable ou remboursable).

Article 10 — Programmes en ligne et abonnements

10.1 Accès. L'accès aux programmes en ligne est personnel, strictement individuel et non cessible. Les identifiants ne doivent pas être partagés. L'accès est ouvert après confirmation du paiement, pour la durée de la formule souscrite : un (1) mois, trois (3) mois ou douze (12) mois selon l'offre choisie.

10.2 Durée et renouvellement (ex. « Cercle des Saisons »). L'abonnement est souscrit pour une durée ferme de un (1), trois (3) ou douze (12) mois, payée selon les modalités indiquées lors de la souscription. Il ne fait l'objet d'aucune reconduction tacite : il prend fin automatiquement à l'échéance de la période souscrite, sans démarche de résiliation à accomplir, et l'accès aux contenus cesse à cette date. Avant l'échéance, la Prestataire informe la Cliente de la fin prochaine de son abonnement et lui propose, si elle le souhaite, de le renouveler expressément. La Cliente qui interrompt l'utilisation du programme en cours de période ne peut prétendre à aucun remboursement prorata temporis, la période souscrite restant due en totalité.

10.3 Prérequis techniques. La Cliente fait son affaire de disposer d'un équipement et d'une connexion internet permettant l'accès aux contenus et aux séances en visioconférence, et est invitée à tester sa connexion avant chaque séance. En cas de séance individuelle non réalisable du fait d'un problème technique imputable à la Cliente, la séance est reportée une première fois sans frais ; si une nouvelle séance ne peut être réalisée pour la même raison, elle est facturée à 50 % de son prix. Les conférences en direct des programmes en ligne ne donnent lieu à aucun frais en cas d'impossibilité de connexion de la Cliente : celle-

ci pourra y accéder en replay dans son espace personnel. Les difficultés techniques imputables à la Prestataire donnent lieu, selon le cas, à un report sans frais ou à la mise à disposition du replay.

Article 11 — Conditions particulières aux séjours

Les séjours proposés sont des séjours de bien-être et de ressourcement, non médicalisés. La Cliente déclare ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique des activités proposées (yoga doux, marches, sauna notamment) et s'engage à signaler à la Prestataire, avant le séjour, toute situation particulière (état de santé, allergies ou régimes alimentaires, traitement en cours) utile au bon déroulement du séjour.

La Cliente demeure responsable de ses effets personnels pendant toute la durée du séjour. La Prestataire est assurée en responsabilité civile professionnelle ; la Cliente est invitée à vérifier qu'elle bénéficie elle-même d'une assurance responsabilité civile et, le cas échéant, d'une assurance annulation.

Article 12 — Obligations de la Cliente

La Cliente s'engage à fournir des informations exactes lors de la commande, à respecter les horaires convenus, à adopter un comportement respectueux envers la Prestataire et les autres participantes lors des prestations collectives, et à respecter la confidentialité des échanges tenus au sein des groupes et espaces communautaires.

Pour toute prestation donnant accès à un espace communautaire, un groupe d'échange ou une communauté en ligne animés par la Prestataire, la Cliente s'engage à respecter les Règles d'utilisation en vigueur, disponibles en pied de page du Site et rappelées lors de son inscription. Ces règles font partie intégrante des présentes CGV. Elles s'appliquent à l'ensemble des communautés, espaces et groupes créés par la Prestataire, gratuits ou payants, quel qu'en soit le support technique (plateforme de formation, messagerie instantanée, réseau social ou tout autre outil), et peuvent être mises à jour ; les membres sont informés de ces évolutions.

La Prestataire se réserve le droit d'exclure, sans remboursement, toute participante dont le comportement compromettrait gravement le bon déroulement d'une prestation collective ou d'un espace communautaire, après avertissement resté sans effet, sans préjudice des cas d'exclusion immédiate prévus par les Règles d'utilisation (notamment propos discriminatoires, racistes, sexistes ou haineux).

Article 13 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus fournis par la Prestataire (vidéos, audios, documents, supports de cours, méthode, marque, visuels, contenus du Site) est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et demeure sa propriété exclusive. La Cliente bénéficie d'un droit d'usage strictement personnel et privé. Toute reproduction, diffusion, revente, partage ou représentation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable est interdite et susceptible de poursuites. Il est notamment interdit d'enregistrer les séances et conférences en direct sans accord exprès de la Prestataire.

Article 14 — Responsabilité

La Prestataire est tenue à une obligation de moyens. Elle met en œuvre ses compétences et son expérience pour accompagner la Cliente, sans pouvoir garantir un résultat déterminé, les effets d'un accompagnement dépendant notamment de l'implication personnelle de la Cliente et de sa situation propre.

La responsabilité de la Prestataire ne saurait être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution imputable à la Cliente, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou à un cas de force majeure. S'agissant des services en ligne, la Prestataire ne saurait être tenue responsable des interruptions ou dysfonctionnements imputables aux réseaux, à l'hébergeur ou aux plateformes tierces, dès lors qu'elle a fait ses meilleurs efforts pour rétablir l'accès.

Article 15 — Données personnelles

Le responsable du traitement des données personnelles collectées dans le cadre des commandes et de l'exécution des prestations est la société It's time to be happy (SASU), dont les coordonnées figurent à l'article 2. Ces données sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les modalités de traitement, les finalités, les bases légales, les durées de conservation et les droits de la Cliente (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation) sont détaillés dans la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site, qui fait partie intégrante des présentes CGV. Les données de santé éventuellement communiquées dans le cadre d'un accompagnement ou d'un séjour ne sont traitées qu'avec le consentement exprès de la Cliente et aux seules fins d'adapter la prestation à sa situation. Toute demande peut être adressée à : estellarousseau@gmail.com. La Cliente dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 16 — Médiation de la consommation et litiges

En cas de difficulté, la Cliente est invitée à contacter en priorité la Prestataire afin de rechercher une solution amiable (estellarousseau@gmail.com).

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, la Cliente peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige l'opposant à la Prestataire, après démarche écrite préalable restée infructueuse. Le médiateur désigné est : CM2C — Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, www.cm2c.net [compléter l'adresse postale indiquée lors de l'adhésion — NE PUBLIER QU'APRÈS ADHÉSION EFFECTIVE au CM2C].

La Cliente peut également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

Article 17 — Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige non résolu à l'amiable, les tribunaux français seront compétents, dans les conditions prévues par le Code de procédure civile et le Code de la consommation. Si l'une des clauses des présentes CGV était déclarée nulle, les autres clauses conserveraient leur pleine validité.

ANNEXE — Formulaire de rétractation

(À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat conclu à distance, dans les cas où le droit de rétractation s'applique — voir article 8.)

À l'attention de : Elisabeth STELLA ROUSSEAU, Kérizel, 56190 AMBON — estellarousseau@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

- Prestation commandée le :
- Nature de la prestation :
- Nom du (de la) consommateur(trice) :
- Adresse :
- Date : Signature (si notification papier) :

Fait pour valoir ce que de droit

à AMBON, le 29/07/2026

par **Elisabeth STELLA ROUSSEAU** , en sa qualité de gérante de la SASU It's Time to be happy